

Le sport national pour les journalistes en mal d'inspiration et pour les sites internet populistes consiste à bouffer de l'élu. Comme s'il n'était pas suffisamment compliqué de redonner de la confiance aux Français. Parce que la seule chose qui compte, c'est l'intérêt général, les commentaires consistent à faire croire aux Français que leurs élus sont des fainéants, des menteurs, des voleurs. Aussi, à l'occasion du vote sur la réforme constitutionnelle, nombre d'articles, de commentaires ont concouru à fliquer les élus. Dans quel monde vit-on ? Qui sont ces pseudo-citoyens, ces pseudo-journalistes qui se permettent, sans savoir de quoi ils parlent, de telles affirmations ?

Le travail à l'Assemblée nationale est organisé de la façon suivante : chacun s'entendra sur le fait qu'il serait stupide d'imaginer que l'on peut organiser une discussion dans de bonnes discussions sur quelque thème que ce soit à 577. Par conséquent, pour la plupart des débats, cela se passe de la façon suivante : avant que le texte arrive dans l'hémicycle, les élus travaillent beaucoup en commissions pour instruire ce dossier, pour l'enrichir, le transformer, l'amender. Les députés sont organisés en groupes politiques. Cela signifie qu'à l'intérieur des groupes, il y a des discussions toujours en amont de la discussion dans l'hémicycle, et qu'un certain nombre de députés du groupe sont chargés d'être présents dans l'hémicycle pour porter les décisions, les prises de position du groupe.

Pendant les débats dans l'hémicycle, un grand nombre de députés sont occupés par leur fonction de député ailleurs. Ils doivent être en commission pour travailler sur les prochains textes de loi qui arriveront à l'ordre du jour de l'Assemblée, ils auditionnent pour cela des Ministres, des syndicalistes, des experts, le monde associatif. Tout cela va permettre aux députés de déposer des amendements. Dans le même temps, le député se doit d'être présent en circonscription sur des sujets très importants dans le cadre de sa fonction de député. Et c'est donc au moment du vote, parfois sur l'article, mais surtout du vote final, c'est-à-dire du vote de la loi, qu'il est important que tous les députés soient présents. Cela explique que parfois l'hémicycle est à moitié vide, mais rassurez-vous, tout le monde travaille. Je ne trouve pas très citoyen que soient organisés des lobbies de pression, parfois d'internet, auprès des députés, cet espèce de flicage et de jugement moral permanent rappelle de tristes heures de notre histoire.

Par exemple, sur le vote de la réforme constitutionnelle, j'ai largement annoncé mes positions avant, pendant et après la discussion. Je les revendique juste parce qu'elles me semblent être en conformité avec mes convictions. J'ai travaillé dans les commissions et j'ai cosigné un certain nombre d'amendements. Le lundi après-midi, je devais être dans ma circonscription puisque j'avais une réunion très importante avec le préfet, un directeur d'entreprise locale et le président national du groupe dont dépend cette entreprise. Cela dans le cadre de mes fonctions de député, l'enjeu était important, certainement plusieurs dizaines d'emplois.

Le mardi après-midi, j'étais dans l'hémicycle, j'ai d'ailleurs voté pour tous les amendements de suppression de l'article 2, et le mercredi j'étais dans l'hémicycle, en particulier au moment des explications de vote de chacun des groupes et du vote de la loi et j'ai voté contre cette loi, c'est-à-dire contre l'article 1 et contre l'article 2. Je ne suis pas en train de me justifier, j'essaie d'expliquer que ceux qui prennent la liberté de salir les députés en règle générale se trompent.